

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

SARL 2F DECO

Agencement de lieux de vente

100-108 avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

APE : 4332C
SIRET : 85329680400018

Daniel DESMAREST

Expert Comptable Diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile de France

14 rue Hoche 93500 Pantin

Tél. 01.48.91.26.27

Fax. 01.48.91.87.81

Courriel. contact@cabinetdesmarest.fr

Sommaire

COMPTES ANNUELS	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	8
DETAILS DES COMPTES	20
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	25
DOSSIER FISCAL	28

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 397	14 300	5 098	3 863
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 397	14 300	5 098	3 863
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	1 890		1 890	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	263 930		263 930	215 482
Autres créances	3 875		3 875	5 067
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 023		20 023	19 697
Charges constatées d'avance (3)	948		948	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	290 666		290 666	240 247
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	310 063	14 300	295 764	244 110
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	80 938	72 359
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	10 963	8 579
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	97 401	86 438
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	143	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 791	997
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 300	1 216
Dettes fiscales et sociales	175 406	155 262
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 723	196
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	198 363	157 672
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	295 764	244 110
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	198 363	157 672
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	143	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	681 672		681 672	513 586
Chiffre d'affaires net	681 672		681 672	513 586
Production stockée			1 890	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			210	7
Total produits d'exploitation (I)			683 772	513 593
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 803	656
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			204 575	87 748
Impôts, taxes et versements assimilés			9 933	2 281
Salaires et traitements			355 593	315 616
Charges sociales			91 421	91 889
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 794	3 294
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9	6
Total charges d'exploitation (II)			668 128	501 490
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			15 644	12 103
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			20	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			20	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-20	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			15 624	12 103

Compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 064	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 064	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 219	1 709
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 219	1 709
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 155	-1 709
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 506	1 815
Total des produits (I+III+V+VII)	685 836	513 593
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	674 873	505 014
BENEFICE OU PERTE	10 963	8 579
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	10 724	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	10 000	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2F DECO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 295 764 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 963 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 3 à 4 ans

* Matériel de bureau : 2 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	12 500	6 029		18 529
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	868			868
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 368	6 029		19 397
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	13 368	6 029		19 397

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 029		6 029
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 029		6 029
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 637	4 794		13 431
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	868			868
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	9 505	4 794		14 300
ACTIF IMMOBILISE	9 505	4 794		14 300

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 268 753 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	263 930	263 930	
Autres	3 875	3 875	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	948	948	
Total	268 753	268 753	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	57 404
Total	57 404

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 198 363 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	143	143		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 300	3 300		
Dettes fiscales et sociales	175 406	175 406		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19 514	19 514		
Produits constatés d'avance				
Total	198 363	198 363		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 791			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 791 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Banque - Intérêts courus à payer	143
Dettes provis. pr congés à payer	38 454
Charges sociales s/congés à payer	10 276
Etat - autres charges à payer	1 508
Divers - charges à payer	17 723
Total	68 103

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Rapide Formalités - domiciliation	120		
Maaf assurance multirisques pro	260		
Bouygues Télécom abt	32		
ACMS cotisations	536		
Total	948		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Éléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres achats et services extérieurs	10 000	
Total	10 000	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 235	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	984	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 064
TOTAL	4 219	2 064

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				80 300	80 300
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				8 559	8 559
Amortissements				8 559	8 559
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				10 724	10 724
Redevances payées				10 724	10 724
A un an au plus				18 698	18 698
A plus d'un an et cinq ans au plus				64 066	64 066
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				82 764	82 764
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				803	803
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				803	803
Montant pris en charge dans l'exercice				10 724	10 724

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

DETAILS DES COMPTES

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218200 - Matériel de transport	18 529,00		18 529,00	12 500,00
218300 - Matériel de bureau	868,21		868,21	868,21
281820 - Amortis. matériel de transport		13 431,29	-13 431,29	-8 637,15
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		868,21	-868,21	-868,21
	19 397,21	14 299,50	5 097,71	3 862,85
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 397,21	14 299,50	5 097,71	3 862,85
Stocks				
En cours de production de biens				
335000 - Travaux en cours	1 890,00		1 890,00	
	1 890,00		1 890,00	
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	206 525,96		206 525,96	215 482,26
418100 - Clients - factures à établir	57 403,80		57 403,80	
	263 929,76		263 929,76	215 482,26
Personnel				
421000 - Personnel - rémunérations dues	142,57		142,57	95,31
	142,57		142,57	95,31
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices				3 153,00
444001 - Etat - IS à régulariser	1 616,00		1 616,00	
	1 616,00		1 616,00	3 153,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	2 116,00		2 116,00	202,69
445800 - Régularisation de TVA collectée				1 616,00
	2 116,00		2 116,00	1 818,69
Divers				
Disponibilités				
512000 - Société Générale	20 023,45		20 023,45	19 643,66
530000 - Caisse				53,76
	20 023,45		20 023,45	19 697,42
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	948,26		948,26	
	948,26		948,26	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	290 666,04		290 666,04	240 246,68
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	310 063,25	14 299,50	295 763,75	244 109,53

Bilan détaillé

	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
	5 000,00	5 000,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	500,00	500,00
	500,00	500,00
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	80 938,00	72 359,00
	80 938,00	72 359,00
Résultat de l'exercice	10 963,10	8 579,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	97 401,10	86 438,00
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	142,82	
	142,82	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	142,82	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455000 - Associés	1 790,97	996,71
	1 790,97	996,71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	3 300,05	1 216,14
	3 300,05	1 216,14
<i>Personnel</i>		
421000 - Personnel - rémunérations dues	31 622,55	40 259,93
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	38 454,00	
	70 076,55	40 259,93
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Sécurité sociale	9 780,00	44 841,00
437200 - Caisse de retraite salariés	13 295,14	11 992,63
437500 - Caisse de prévoyance	1 799,84	3 943,65
438200 - Charges sociales s/congés à payer	10 276,00	
	35 150,98	60 777,28
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	2 506,00	
	2 506,00	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445510 - TVA à décaisser	18 257,00	14 934,00
445710 - TVA collectée 20%	35 650,39	37 977,65
445870 - TVA sur factures à établir	9 567,30	
	63 474,69	52 911,65
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442100 - Prélèvements à la source (IR)	2 690,00	1 313,38
448600 - Etat - autres charges à payer	1 508,01	
	4 198,01	1 313,38
Dettes fiscales et sociales	175 406,23	155 262,24
Autres dettes		
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs		196,44
468600 - Divers - charges à payer	17 722,58	
	17 722,58	196,44
TOTAL DETTES	198 362,65	157 671,53

Bilan détaillé

	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
TOTAL PASSIF	295 763,75	244 109,53

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
706000 - Prestations de services	681 672,10	100,00	508 586,02	99,03	173 086,08	34,03
706100 - Prestations de services NS			5 000,00	0,97	-5 000,00	-100,00
	681 672,10	100,00	513 586,02	100,00	168 086,08	32,73
Production stockée						
713400 - Variation encours product. services	1 890,00	0,28			1 890,00	
	1 890,00	0,28			1 890,00	
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	210,20	0,03	6,69		203,51	NS
	210,20	0,03	6,69		203,51	NS
Total	683 772,30	100,31	513 592,71	100,00	170 179,59	33,14
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
602100 - Achats de matieres consommables	1 802,85	0,26	656,08	0,13	1 146,77	174,79
	1 802,85	0,26	656,08	0,13	1 146,77	174,79
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
604000 - Achats d'études et prestations	4 709,00	0,69	54 875,00	10,68	-50 166,00	-91,42
606130 - Fournitures gaz	232,50	0,03			232,50	
606140 - Fournitures carburant	3 324,93	0,49	2 087,70	0,41	1 237,23	59,26
606300 - Achats de petit équipement	3 398,24	0,50	4 130,14	0,80	-731,90	-17,72
611000 - Sous-traitance générale	151 604,99	22,24	7 808,00	1,52	143 796,99	NS
612220 - Redevances crédit-bail mat. transp.	10 724,21	1,57			10 724,21	
613200 - Locations immobilières	360,00	0,05	480,00	0,09	-120,00	-25,00
615500 - Entretien sur biens mobiliers			6 226,05	1,21	-6 226,05	-100,00
615510 - Entretien du matériel technique	330,00	0,05			330,00	
615520 - Entretien du matériel de transport	3 357,15	0,49			3 357,15	
616000 - Primes d'assurance	4 516,89	0,66	1 684,28	0,33	2 832,61	168,18
622600 - Honoraires	3 395,75	0,50			3 395,75	
622700 - Frais d'actes et contentieux	90,80	0,01			90,80	
625100 - Voyages et déplacements	15 317,41	2,25	7 794,40	1,52	7 523,01	96,52
625600 - Missions			870,73	0,17	-870,73	-100,00
625700 - Réceptions	830,99	0,12			830,99	
626100 - Frais de télécommunication	511,71	0,08	458,26	0,09	53,45	11,66
627800 - Prestations de services bancaires	1 870,86	0,27	1 333,76	0,26	537,10	40,27
	204 575,43	30,01	87 748,32	17,09	116 827,11	133,14
Total	206 378,28	30,28	88 404,40	17,21	117 973,88	133,45
MARGE SUR M/SES & MAT	477 394,02	70,03	425 188,31	82,79	52 205,71	12,28
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
633300 - Formation continue (organisme)	3 118,74	0,46			3 118,74	
633500 - Taxe d'apprentissage (verst libér.)	2 184,28	0,32			2 184,28	
635111 - Cotisation foncière des entreprises	3 492,50	0,51	2 281,00	0,44	1 211,50	53,11

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
635112 - Cotation s/ la VA des entreprises	197,00	0,03			197,00	
635430 - Cartes grises	940,28	0,14			940,28	
	9 932,80	1,46	2 281,00	0,44	7 651,80	335,46
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires appointements	267 563,09	39,25	299 686,91	58,35	-32 123,82	-10,72
641200 - Congés payés	70 012,24	10,27			70 012,24	
641300 - Primes et ind.non soumises à cotis.	15 563,90	2,28	15 928,80	3,10	-364,90	-2,29
641500 - Primes soumises à cotisations	2 453,33	0,36			2 453,33	
	355 592,56	52,16	315 615,71	61,45	39 976,85	12,67
Charges sociales						
645000 - Charges sociales			91 705,77	17,86	-91 705,77	-100,00
645100 - Cotisations à l'URSSAF	47 849,18	7,02			47 849,18	
645320 - Cotisations retraites (salariés)	19 196,32	2,82			19 196,32	
645330 - Cotisations Prévoyance	1 469,62	0,22			1 469,62	
645400 - Cotisations Pôle Emploi	11 279,46	1,65			11 279,46	
645600 - Charges sociales s/ prov.CP	10 276,00	1,51			10 276,00	
647500 - Médecine du travail et pharmacie	536,00	0,08			536,00	
648000 - Autres charges de personnel	814,78	0,12	182,92	0,04	631,86	345,43
	91 421,36	13,41	91 888,69	17,89	-467,33	-0,51
Amortissements et provisions						
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	4 794,14	0,70	3 293,81	0,64	1 500,33	45,55
	4 794,14	0,70	3 293,81	0,64	1 500,33	45,55
Autres charges						
658000 - Charges diverses gestion courante	9,12		6,22		2,90	46,62
	9,12		6,22		2,90	46,62
Total	461 749,98	67,74	413 085,43	80,43	48 664,55	11,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 644,04	2,29	12 102,88	2,36	3 541,16	29,26
Produits financiers						
Charges financières						
661600 - Intérêts bancaires	20,29				20,29	
	20,29				20,29	
Résultat financier	-20,29				-20,29	
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	15 623,75	2,29	12 102,88	2,36	3 520,87	29,09
Produits exceptionnels						
771800 - Autres produits except. de gestion	2 063,94	0,30			2 063,94	
	2 063,94	0,30			2 063,94	
Charges exceptionnelles						
671200 - Pénalités et amendes	3 234,77	0,47	1 708,88	0,33	1 525,89	89,29
671800 - Autres charges except. de gestion	983,82	0,14			983,82	
	4 218,59	0,62	1 708,88	0,33	2 509,71	146,86
Résultat exceptionnel	-2 154,65	-0,32	-1 708,88	-0,33	-445,77	26,09
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices	2 506,00	0,37	1 815,00	0,35	691,00	38,07
	2 506,00	0,37	1 815,00	0,35	691,00	38,07

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 963,10	1,61	8 579,00	1,67	2 384,10	27,79

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

DOSSIER FISCAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2023**

Exercice ouvert le	01/07/2022	et clos le	30/06/2023	Régime simplifié d'imposition
--------------------	------------	------------	------------	-------------------------------

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime Réel normal	X
---	--------------------	---

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL 2F DECO	
SIRET	8 5 3 2 9 6 8 0 4 0 0 0 1 8
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
100-108 avenue du Général Leclerc Lot 207 93500 PANTIN	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
	SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées Agencement de lieux de vente	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
---	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	16 704	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238quindecies
----------------------------------	----------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="text"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable : M. DESMAREST Daniel			
14 rue Hoche 93500 Pantin			Tél : 01.48.91.26.27
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément : <input type="text"/>			

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8			
FANEA Daniel 30, rue Pierre Curie 95140 GARGES LES GONESSE Associé gérant	50	2022	16 412							
FANEA Daniel 30, rue Pierre Curie 95140 GARGES LES GONESSE Associé gérant	50	2023	16 601							

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2F DECO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>100-108 avenue du Général Leclerc 93500 PANTIN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 5 3 2 9 6 8 0 4 0 0 0 1 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>30/06/2023</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	14 299
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
		19 397	14 299	5 097	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	1 890
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	263 929
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 874
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	20 023	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	948	
	TOTAL (III)	CJ	CK	290 666	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	295 763
		310 063	14 299		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		SARL 2F DECO		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	80 938	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 963	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	97 401
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	142	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 790	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 300	
	Dettes fiscales et sociales	DY	175 406	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 722	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	198 362	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	295 763	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	198 362		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	142		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2F DECO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

Désignation de l'entreprise		SARL 2F DECO		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 063	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 063	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 218	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	4 218	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 154)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	2 506	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	685 836	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	674 873	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	10 963
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	10 724
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	10 000
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales			3 234		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			983		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					2 063
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs
Sous-traitance			10 000		

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance		10 000		10 000
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL		10 000		10 000
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{	biens		
		services		
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 234
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	983
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	4 218
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 063
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	2 063

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2F DECO</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY	12 500	KZ		LA	6 029
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	868	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	13 368	LO		LP	6 029
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	
	TOTAL IV					LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	13 368	ØH		ØJ	6 029	
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	
		Matériel de transport				IV		MP	18 529	MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	868	MT	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY		NG	19 397	NH		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IO		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	19 397	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N clos le : 30/06/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL 2F DECO

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2F DECO</u>											Néant <input type="checkbox"/> *																																																																																																																																																																																																																																																																					
CADRE A																																																																																																																																																																																																																																																																																
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																																																																																																																																																																																																																																																																																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																				
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN																																																																																																																																																																																																																																																																				
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ																																																																																																																																																																																																																																																																				
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH																																																																																																																																																																																																																																																																				
TOTAL I			RK			RM			RN			RO																																																																																																																																																																																																																																																																				
Terrains			PI			PJ			PK			PL																																																																																																																																																																																																																																																																				
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO																																																																																																																																																																																																																																																																				
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT																																																																																																																																																																																																																																																																				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX																																																																																																																																																																																																																																																																				
			Autres immobilisations			Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD			QE			QF																																																																																																																																																																																																																																																																	
corporelles			Matériel de transport			QH			8 637			QI			4 794																																																																																																																																																																																																																																																																	
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			868			QM			QN			868																																																																																																																																																																																																																																																														
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT																																																																																																																																																																																																																																																																				
			TOTAL II			QU			9 505			QV			4 794																																																																																																																																																																																																																																																																	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN			9 505			ØP			4 794																																																																																																																																																																																																																																																																				
CADRE B																																																																																																																																																																																																																																																																																
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																																																																																																																																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Immobilisations amortissables</th> <th colspan="6">DOTATIONS</th> <th colspan="6">REPRISES</th> <th rowspan="2">Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice</th> </tr> <tr> <th colspan="2">Colonne 1 Différentiel de durée et autres</th> <th colspan="2">Colonne 2 Mode dégressif</th> <th colspan="2">Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel</th> <th colspan="2">Colonne 4 Différentiel de durée et autres</th> <th colspan="2">Colonne 5 Mode dégressif</th> <th colspan="2">Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Frais établissements</td> <td>M9</td> <td></td> <td>N1</td> <td></td> <td>N2</td> <td></td> <td>N3</td> <td></td> <td>N4</td> <td></td> <td>N5</td> <td></td> <td>N6</td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial</td> <td>RP</td> <td></td> <td>RQ</td> <td></td> <td>RR</td> <td></td> <td>RS</td> <td></td> <td>RT</td> <td></td> <td>RU</td> <td></td> <td>RV</td> </tr> <tr> <td>Autres immob. incorporelles</td> <td>N7</td> <td></td> <td>N8</td> <td></td> <td>P6</td> <td></td> <td>P7</td> <td></td> <td>P8</td> <td></td> <td>P9</td> <td></td> <td>Q1</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TOTAL I</td> <td>RW</td> <td></td> <td>RX</td> <td></td> <td>RY</td> <td></td> <td>RZ</td> <td></td> <td>SB</td> <td></td> <td>SC</td> <td></td> <td>SD</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>Q2</td> <td></td> <td>Q3</td> <td></td> <td>Q4</td> <td></td> <td>Q5</td> <td></td> <td>Q6</td> <td></td> <td>Q7</td> <td></td> <td>Q8</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Constructions</td> <td>Sur sol propre</td> <td>Q9</td> <td></td> <td>R1</td> <td></td> <td>R2</td> <td></td> <td>R3</td> <td></td> <td>R4</td> <td></td> <td>R5</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sur sol d'autrui</td> <td>R7</td> <td></td> <td>R8</td> <td></td> <td>R9</td> <td></td> <td>S1</td> <td></td> <td>S2</td> <td></td> <td>S3</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Autres immobilisations corporelles</td> <td>Inst. gales, agenc et am. des const.</td> <td>S5</td> <td></td> <td>S6</td> <td></td> <td>S7</td> <td></td> <td>S8</td> <td></td> <td>S9</td> <td></td> <td>T1</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>T3</td> <td></td> <td>T4</td> <td></td> <td>T5</td> <td></td> <td>T6</td> <td></td> <td>T7</td> <td></td> <td>T8</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2"></td> <td>Inst. gales, agenc am. divers</td> <td>U1</td> <td></td> <td>U2</td> <td></td> <td>U3</td> <td></td> <td>U4</td> <td></td> <td>U5</td> <td></td> <td>U6</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>U8</td> <td></td> <td>U9</td> <td></td> <td>V1</td> <td></td> <td>V2</td> <td></td> <td>V3</td> <td></td> <td>V4</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2"></td> <td>Mat. bureau et inform. mobilier</td> <td>V6</td> <td></td> <td>V7</td> <td></td> <td>V8</td> <td></td> <td>V9</td> <td></td> <td>W1</td> <td></td> <td>W2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Emballages récup. et divers</td> <td>W4</td> <td></td> <td>W5</td> <td></td> <td>W6</td> <td></td> <td>W7</td> <td></td> <td>W8</td> <td></td> <td>W9</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TOTAL II</td> <td>X2</td> <td></td> <td>X3</td> <td></td> <td>X4</td> <td></td> <td>X5</td> <td></td> <td>X6</td> <td></td> <td>X7</td> <td></td> <td>X8</td> </tr> <tr> <td>Frais d'acquisition de titres de participation</td> <td>NL</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>NM</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>NO</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Total général (I+II+III)</td> <td>NP</td> <td></td> <td>NQ</td> <td></td> <td>NR</td> <td></td> <td>NS</td> <td></td> <td>NT</td> <td></td> <td>NU</td> <td></td> <td>NV</td> </tr> <tr> <td>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</td> <td>NW</td> <td></td> <td colspan="4" style="text-align: center;">Total général non ventilé (NS+NT+NU)</td> <td>NY</td> <td></td> <td colspan="4" style="text-align: center;">Total général non ventilé (NW-NY)</td> <td>NZ</td> </tr> </tbody> </table>													Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8			Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4			Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO	Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES							Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																																																																																																																																																																																																																																																																					
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6																																																																																																																																																																																																																																																																			
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV																																																																																																																																																																																																																																																																			
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1																																																																																																																																																																																																																																																																			
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD																																																																																																																																																																																																																																																																			
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8																																																																																																																																																																																																																																																																			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3																																																																																																																																																																																																																																																																				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9																																																																																																																																																																																																																																																																				
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8																																																																																																																																																																																																																																																																			
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO																																																																																																																																																																																																																																																																			
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV																																																																																																																																																																																																																																																																			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ																																																																																																																																																																																																																																																																			
CADRE C																																																																																																																																																																																																																																																																																
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																				
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8																																																																																																																																																																																																																																																																				
Primes de remboursement des obligations									SP			SR																																																																																																																																																																																																																																																																				

Désignation de l'entreprise SARL 2F DECONéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles				UE		UF			
				UG		UH			
				UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	263 929		263 929					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	142		142					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 616		1 616				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 116		2 116				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	948		948					
	TOTAUX			VT	268 752	VU	268 752	VV			
RENOUVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	142		142					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 300		3 300						
Personnel et comptes rattachés		8C	70 076		70 076						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	35 150		35 150						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 506		2 506					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	63 474		63 474					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 198		4 198					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 790		1 790						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17 722		17 722						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	198 362	VZ	198 362					
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	1 790			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Designation de l'entreprise : SARL 2F DECO

Néant *Exercice N, clos le :
30/06/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 10 963

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	3 234	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	2 506	

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
------------	---	----	--	--	----	--	----

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %		I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)				XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y1	
---	----	--

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
---	----	--

TOTAL I WR 16 703

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
---	----	--

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU	
--	----	--

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19% – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs		WV	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6	
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ	
		Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Déduire des produits nets de participation		2A	XA
		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.		ZY		
	Majoration d'amortissement*		XD		

Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)		XS							

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		XG
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD					

Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2	
--	----	--

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II XH

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	{ bénéfice (I moins II) XI 16 703 déficit (II moins I) XJ	
---	--	--

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL	
--	----	--

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*	XL	
---	----	--

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	16 703	XO
---	----	--------	----

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2F DECO</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT 48 730
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

- (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
- (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2F DECO</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	72 359	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	8 579		ZD				
	Prélèvements sur les réserves			ØE			ZF				
							ZG	80 938			
	TOTAL I			ØF	80 938		TOTAL II		ZH	80 938	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	80 300			YQ	83 566		
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance							YT	156 313		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	360			XQ	360		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	3 486		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				ST	44 414		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	204 575		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	3 689		
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS				9Z	6 243		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	9 932		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	126 767		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	33 666		
DIVERS	- Montant brut des salaires *							ØB	297 867		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL 2F DECO

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL 2F DECO

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 2F DECO

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 2F DECO

Néant *

Exercice ouvert le : 01/07/2022 et clos le : 30/06/2023 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	8
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	681 672
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	681 672

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	210
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	1 890
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	2 100

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	3 467
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	181 826
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	9
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	185 303

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 498 469

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	498 469

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	681 672
Effectifs au sens de la CVAE	EY	8
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 7 / 2 0 2 2 GZ 3 0 / 0 6 / 2 0 2 3
Date de cessation	HR	/ / / / / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

30/06/2023

N° SIRET

8 5 3 2 9 6 8 0 4 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 2F DECO

ADRESSE (voie)

100-108 avenue du Général Leclerc

CODE POSTAL

93500

VILLE

PANTIN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

FANEA

Prénom(s)

Florin

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

50

Naissance :

Date

15051988

N° Département

99

Commune

Negresti

Pays

ROUMANIE

Adresse :

N°

13

Voie

rue Paul Strauss

Code Postal

93380

Commune

PIERREFITTE SUR SEINE

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

FANEA

Prénom(s)

Daniel

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

50

Naissance :

Date

04051992

N° Département

99

Commune

Negresti-Oas

Pays

ROUMANIE

Adresse :

N°

30

Voie

rue Pierre Curie

Code Postal

95140

Commune

GARGES LES GONESSE

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL 2F DECO du 01/07/2022
Adresse 100-108 avenue du Général Leclerc 93500 PANTIN au 30/06/2023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	MONSIEUR TARAN Mihai Commercial	223, avenue du Président Wilson 93210 SAINT-DENIS
2	Monsieur FANEA Daniel Gérant	30, rue Pierre Curie 95140 GARGES LES GONESSE
3	MONSIEUR CSUK Laurand Arthur Tapissier	96, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS
4	MONSIEUR VOITA Ioan Daniel Tapissier	16, rue Charles Perrin 93380 PIERREFITTE SUR SEINE
5	MONSIEUR BOTOS Florin Tapissier	42, rue de Stalingrad 93310 LE PRE SAINT GERVAIS
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	109 253	209		109 462				109 462
2	36 550			36 550				36 550
3	32 213	3 058		35 271				35 271
4	32 360	2 820		35 180				35 180
5	31 226	3 375		34 601				34 601
6								
7								
8								
9								
10								
**	241 604	9 462		251 067				251 067

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	830
Total	830

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2023.. (total col. 9 + total col. 10) 10	251 898	- de l'exercice 2023.. 10	16 704
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire : Monsieur FANEA Daniel, Gérant
Signature : À PANTIN, le 09/04/2024

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SARL 2F DECO
853296804 IS1

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	<input checked="" type="checkbox"/>
	PME au sens communautaire	<input checked="" type="checkbox"/>

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

2F DECO SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 5 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 100, AVENUE DU GENERAL LECLERC
93500 PANTIN

RCS BOBIGNY 853 296 804

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE
DU VINGT-HUIT DECEMBRE 2023

Chers Associés,

Je vous présente les comptes et le bilan de l'exercice clos le **trente juin 2023**.

RAPPORT GENERAL :

Le compte de résultat fait apparaître	30/06/2023
Un total de produits d'exploitation de	683 772 €
Le total des charges d'exploitation de	668 128 €
Le résultat d'exploitation s'est élevé à	15 644 €
Après diminution des charges financières de	20 €
Après augmentation des produits exceptionnels de	2 063 €
Après diminution des charges exceptionnelles de	4 218 €
Un impôt sur les bénéfices de	2 506 €
Le résultant courant est de	10 963 €

L'exercice se solde par un **BENEFICE NET COMPTABLE DE 10 963 EUROS**

Je vous propose d'affecter le bénéfice de **10 963 euros** :

⚡ **Au compte « report à nouveau » pour la somme de 10 963 euros.**

DECISION DE CONTINUATION

A la suite de l'affectation du résultat de cet exercice, les capitaux propres s'établiront ainsi qu'il suit :

- Capital social	5 000 €
- Réserve légale	500 €
- Report à nouveau	91 901 €

SITUATION NETTE 97 401 €

FD

FF

Je vous demande en conséquence de bien vouloir statuer dès à présent, en faveur de la continuation de notre activité, et ce conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce.

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

- Rémunération du gérant Monsieur FANEA Daniel

Je précise également qu'au cours de l'exercice clos le trente juin 2023, j'ai perçu une rémunération brute de 33 015 euros en ma qualité de gérant.

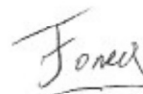
DIVIDENDE

Aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

CONCLUSION

Je vous remercie si elles ont votre accord de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont soumises et de me donner quitus de ma gestion pour cet exercice.

LE GERANT
Monsieur FANEA Daniel



FD

FF